



INSTITUT DE FORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Formation initiale Diagnostiqueur Immobilier

Détail de la formation :

Public visé par la formation et prérequis :

La formation de diagnostiqueur immobilier s'adresse à toutes personnes qui a des connaissances dans le milieu du bâtiment.

Les stagiaires qui sortent de la formation on la possibilité soit de s'installer à leur compte ou alors intégrer une entreprise de diagnostiqueur immobilier.

Pour pouvoir intégrer la formation il faut être :

- Diplômé de niveau Bac + 2 (minimum) dans un domaine technique du bâtiment.

OU

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine des techniques du bâtiment.

Objectifs de la formation :

Les stagiaires doivent acquérir la connaissance de la réglementation dans chacun des modules (**amiante, termites, plomb, électricité, gaz et DPE**). Egalement, les apprenants doivent acquérir les gestes, la posture à avoir pour effectuer les différents diagnostics.

A l'aide des **8 000 m² de plateaux techniques** mis à la disposition des stagiaires, ces derniers devront être capable de réaliser les différents points de contrôle décrits dans les normes.

